

LE MOIS DE LA BIO

DOSSIER DE PRESSE

COMMENT GARDER LE CAP
ET CONTINUER D'AMÉLIORER
SES PRATIQUES AGRICOLES ?

Le rendez-vous
des pros avec la bio

UN MOIS DE RENCONTRES SUR LE TERRAIN
NOUVELLE-AQUITAINE | NOVEMBRE 2024

DIVERSIFIER
techniquement et
économiquement

OPTIMISER
ses pratiques

INNOVER
pour s'adapter

S'INFORMER
sur les débouchés



PROGRAMMES ET INFOS :
WWW.MOISDELABIO.FR

Un événement professionnel organisé par Bio Nouvelle-Aquitaine,
les Chambres d'agriculture, Interbio Nouvelle-Aquitaine et leurs partenaires.



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Édito des organisateurs

Guy MOREAU,
Céréalier bio et Président
de Bio Nouvelle-Aquitaine



• **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

Bien que le secteur de l'agriculture biologique traverse une période marquée par des défis économiques et des incertitudes, la Bio demeure un levier incontournable pour un avenir durable. Notre réseau soutient le développement de modèles de rémunération qui reconnaissent les services environnementaux rendus par les producteurs bio, que ce soit en matière de santé publique, de qualité de l'eau, de l'air ou de biodiversité.

Historiquement orienté vers les agriculteurs conventionnels, le Mois de la Bio s'affirme aujourd'hui comme un rendez-vous crucial pour l'ensemble des professionnels, y compris ceux déjà engagés en bio. La diversification des productions apparaît plus que jamais comme une clé de la performance économique des exploitations, tout en participant au regain global du secteur.

Cette 13ème édition est marquée par un programme riche, élaboré en collaboration avec nos adhérents, conseillers techniques et partenaires, pour répondre aux besoins concrets de la profession. Cette année, les webinaires seront en plus grand nombre pour s'adapter aux nouvelles habitudes événementielles. Ceux-ci offrent un accès sans contrainte géographique et un visionnage en différé, un aspect essentiel pour répondre aux attentes des jeunes générations et soutenir la dynamique d'installation et de renouvellement des fermes bio.

Professionnels de tous horizons et étudiants, nous vous attendons nombreux pour partager ces moments clés concernant l'avenir de l'agriculture biologique.

Marie GRIFFATON,
Éleveuse bio et élue référente
agriculture biologique pour
les Chambres d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine



Les filières en agriculture biologique font face depuis plusieurs années à une conjoncture très difficile. Pourtant la demande sociétale de pratiques agricoles vertueuses est forte et l'agriculture biologique est en position de leadership pour y répondre. Il est primordial d'accompagner les agriculteurs pour assurer la pérennité de leur système, la stabilité des filières et défendre une juste rémunération de leur travail.

Le développement de l'agriculture biologique doit s'inscrire dans une logique et une dynamique de transfert des connaissances et des pratiques. Et ceci pour concilier productivité, développement économique et préservation des ressources. Les agriculteurs échangent entre eux et testent sur leurs exploitations. Ce sont toutes ces initiatives locales, sur les territoires, qu'il faut valoriser et c'est un des objectifs du Mois de la bio.

Il faut également renforcer la place de l'agriculture biologique dans l'enseignement agricole, travailler sur l'attractivité du métier mais aussi sur création et la transmission des exploitations bio. Le but est de construire une dynamique d'installation et de renouvellement des générations.

Philippe LEYMAT,
Viticulteur bio et Président
d'Interbio Nouvelle-Aquitaine



Alors que nous sentons des frémissements de reprise de la consommation, ses effets ne ressentent pas encore sur l'ensemble des filières, et au niveau de la rémunération des producteurs.

Il est donc important de continuer à communiquer, auprès des citoyens, des consommateurs et des décideurs politiques sur les bienfaits de l'agriculture biologique.

Notre campagne de communication régionale lancée en 2024 « Pour nous, pour la planète, pour nos producteurs de Nouvelle-Aquitaine, ayons le Bio Réflexe » va se poursuivre en radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux jusqu'en 2025 ! A travers ces actions, notre objectif est de continuer à protéger et assurer le développement et le maintien du mode de production et de transformation le plus vertueux qu'est la bio. C'est notre priorité absolue, que ce soit par le marché et la consommation, ou/et par les possibilités qu'offrent les aides publiques.

La logique vers une transition écologique assumée passe par une valorisation des pratiques vertueuses.

Se diversifier, s'informer, innover et optimiser ses pratiques vertueuses, tels sont les objectifs que nous nous sommes collectivement assignés pour cette édition 2024 du Mois de la Bio.

Restons mobilisés, solidaires et inventifs pour participer au rebond de l'agriculture biologique. Bon mois de la bio à tous !

Découvrez le programme
complet du Mois de la bio

WWW.MOISDELABIO.FR

Édito des partenaires financiers

Virginie LEBRAUD

Conseillère régionale déléguée

**à l'agriculture biologique, à la transmission,
à l'installation dans l'agriculture et au foncier agricole**



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

Virginie ALAVOINE,

**Directrice régionale de
l'Alimentation, de l'Agriculture et
de la Forêt de la région Nouvelle-
Aquitaine**



La Région Nouvelle-Aquitaine a mené un exercice inédit cette année 2024 avec une Mission d'Information et d'Évaluation de sa politique agricole qui a mobilisé 25 élus représentant l'ensemble des groupes politiques de l'Assemblée régionale et fait l'objet d'une séance Plénière dédiée le 23 septembre dernier. Ce travail a été mené à partir d'une analyse des différents soutiens apportés par la Région au secteur agricole et grâce à l'audition de structures agricoles et d'experts. Une des conclusions de ce travail est d'affirmer la politique de soutien particulier menée à l'égard de l'Agriculture Biologique par la Région, dans la droite ligne du Pacte d'Ambition Régionale pour l'AB signé en 2023.

Face au contexte particulièrement compliqué traversé par les filières biologiques, la Région est présente et réaffirme son soutien aux filières biologiques pour maintenir les exploitations engagées en AB et en agissant aussi en faveur de la consommation : aide au maintien, conseils pérennisation, promotion de l'AB, développement du Bio dans les cantines, etc.

Le mois de la Bio est un moment fort dans notre région puisqu'il est fédérateur et a pour vocation de toucher un public non averti sur ce mode de production.

Quelques signaux positifs sont à noter du côté de la consommation qui reprend en magasins spécialisés notamment. Nous espérons, et la Région continuera d'être à vos côtés pour y contribuer, que ceci se concrétise durablement à partir de cette fin d'année.

En 2023 et 2024, l'État a apporté un soutien conséquent à la filière bio compte tenu de la crise conjoncturelle qu'elle a rencontrée : des aides aux exploitations agricoles ayant subi des pertes économiques importantes ont été versées pour un montant de 209 M€ à l'échelle nationale, dont près de 33 M€ pour les exploitations en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine ; les moyens de l'Agence Bio pour promouvoir les produits bio ont été renforcés avec un budget exceptionnel de 8M€ en 2024 et l'État s'est engagé à atteindre le plus tôt possible les objectifs EGAlim dans les établissements de restauration collective gérés par les administrations (20 % d'approvisionnement en produits issus de l'agriculture biologique).

Sur ce dernier point, à titre d'exemple, les 11 restaurants inter-administratifs de la région sont particulièrement mobilisés sur le sujet et suivis par la DRAAF, 100% sont inscrits sur le site "ma-cantine" et déjà quatre d'entre eux sont engagés dans le label "établissements bio engagés" (EBE), label reconnaissant les établissements atteignant au minimum 22% de produits bio.

Le Mois de la Bio est une des actions phare du Pacte bio Etat-Région, signé fin 2023. Les manifestations s'inscrivant dans ce cadre, co-construites par les partenaires professionnels pour répondre aux besoins identifiés, sont notamment des lieux d'échanges entre opérateurs des filières en Nouvelle-Aquitaine, et peuvent être sources de solutions individuelles et collectives. Je vous invite toutes et tous à y participer !



Le concept

Réunir l'ensemble des professionnels de l'agriculture sur le terrain, à l'occasion d'une soixantaine de rencontres organisées partout en Nouvelle-Aquitaine : visites de fermes et d'entreprises, visioconférences et webinaires techniques.

Pourquoi le Mois de la Bio ?

- Pour découvrir le mode de production biologique, les filières, les innovations et les perspectives.
- Pour rencontrer et échanger avec des producteurs, des opérateurs économiques et des techniciens.

Pour qui ?

- **Tous les professionnels de l'agriculture :** agriculteurs conventionnels, porteurs de projet ou en conversion et agriculteurs bio.
- **Les étudiants** en agriculture ou transition agroécologique et environnementale.

Quand ? Tout au long du mois de novembre 2024.

Où ? Dans toute la région Nouvelle-Aquitaine.

Qui organise ?

Le Mois de la Bio est un événement professionnel organisé conjointement par Bio Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Interbio Nouvelle-Aquitaine et l'ensemble de leurs partenaires dans les actions de développement des conversions à l'agriculture biologique.



Avec le soutien de :



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Sont associés à cet événement :

L'ensemble des Groupements départementaux d'Agriculture Biologique et des Chambres d'agriculture départementales : MAB 16, GAB 17, Agrobio 19, Gab Creuse, Agrobio Périgord, Agrobio Gironde, Agrobio 40, Agrobio 47, BLE CIVAM Bio (Biharko Lurraren Elkartea), Agrobio Deux-Sèvres, Vienne Agrobio, Agrobio 87, Chambres d'agriculture de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne, le CIVAM Bio Béarn, ALPAD des Landes et des entreprises agro-alimentaires.

Coordination de l'événement :

Anne-Sophie Fernandez

06 23 38 59 38

as.fernandez@bionouvelleaquitaine.com

Contacts presse

• Bio Nouvelle-Aquitaine :

Roxane MICHEL, Responsable communication
07 66 51 74 63

r.michel@bionouvelleaquitaine.com

• Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

Elisabeth UMINSKI, Responsable communication
06 83 89 94 52

elisabeth.uminski@na.chambagri.fr

• Interbio Nouvelle-Aquitaine

Marine VEYRIES, Responsable communication
06 69 79 69 93

communication@interbionouvelleaquitaine.com



COMMENT GARDER LE CAP ET CONTINUER D'AMÉLIORER SES PRATIQUES AGRICOLES ?

Après des années de forte croissance, l'agriculture biologique connaît un ralentissement. Pourtant, 21% des nouveaux producteurs français continuent de choisir le bio*, attirés par ses promesses de résilience. Alors, comment garder le cap en faisant face aux variables climatiques et économiques pour maintenir les performances de sa ferme ? La bio continue de se positionner comme une réponse durable, offrant des perspectives pour une agriculture plus robuste et adaptée aux défis de notre époque.

Les leviers à découvrir pendant le Mois de la Bio : réduire ses charges, augmenter son autonomie azotée, protéger ses cultures, diversifier ses productions, développer ses débouchés, réorienter sa commercialisation...

Quels débouchés en bio ? Quelles filières et marchés ? Quelles techniques ? Quelles innovations ? Quels matériels ? Pourquoi et comment passer ou s'installer en bio ? Comment financer son projet ? Comment diversifier ses productions et/ou ses débouchés ? Autant de questions qui trouveront réponses au cours du Mois de la Bio 2024.

Durant tout le mois de novembre, les professionnels de l'agriculture biologique ouvrent leurs portes sur l'ensemble des départements de Nouvelle-Aquitaine.

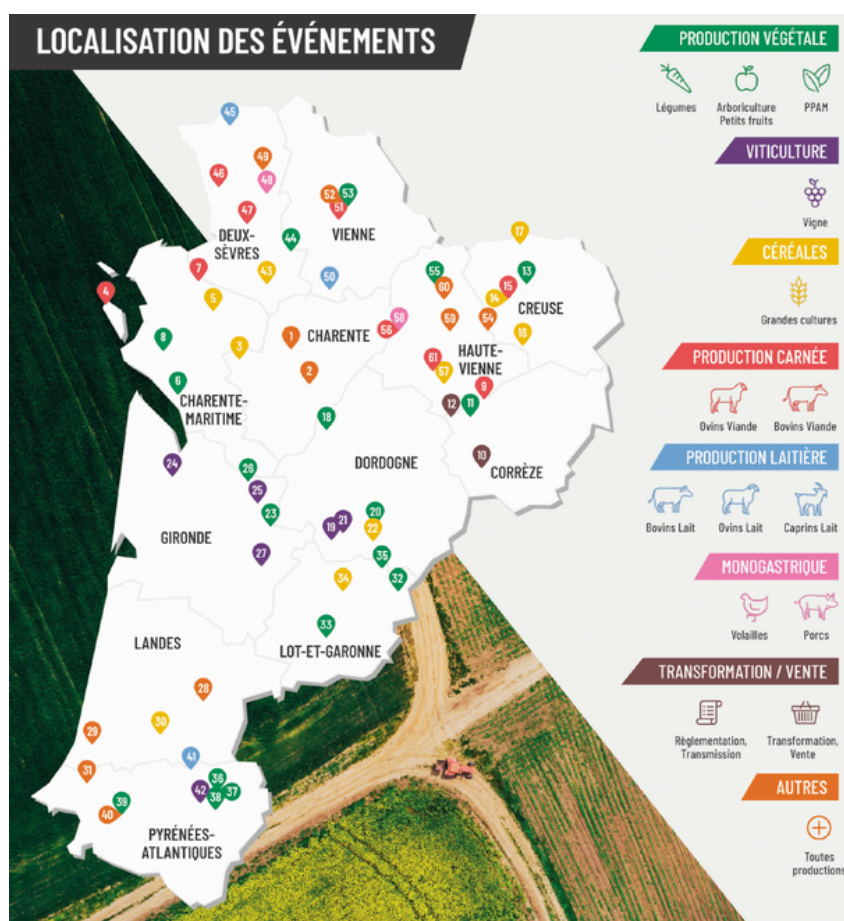
Visites de fermes et d'entreprises, conférences, formations...

+ de 60 événements pour découvrir :

- Les techniques et les innovations,
- Les coûts de production et les résultats économiques,
- Les débouchés et les filières émergentes.

Retrouvez dans ce dossier de presse :

- Les chiffres-clés de la production bio en Nouvelle-Aquitaine et les événements associés
- Les chiffres-clés du marché de l'AB
- Pourquoi soutenir l'AB ?



**IL Y A FORCÉMENT
UN ÉVÉNEMENT
PRÈS DE CHEZ VOUS !**

Pour consulter le programme
et la carte des événements,
rendez-vous sur le site dédié :
www.moisdelabio.fr

**Cliquez ici pour accéder
au Press Kit de l'événement**

ZOOM SUR LES FILIÈRES

TENDANCES ET ÉVÉNEMENTS DÉDIÉS



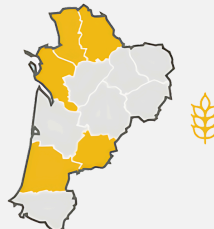
Répartition des filières par départements

Des territoires variés et complémentaires

Avec ses 12 départements, la Nouvelle-Aquitaine est la plus grande région de France et la 1ère région agricole (15 % de la SAU nationale). Son territoire est riche d'une agriculture très diversifiée :

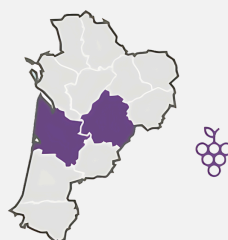
• Les territoires orientés vers les grandes cultures :

Lot-et-Garonne,
Vienne,
Deux-Sèvres,
Landes,
Charente-Maritime.



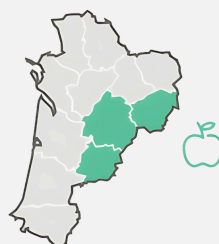
• Les territoires orientés vers la viticulture :

Gironde, avec le vignoble bordelais,
Dordogne, avec le vignoble bergeracois.

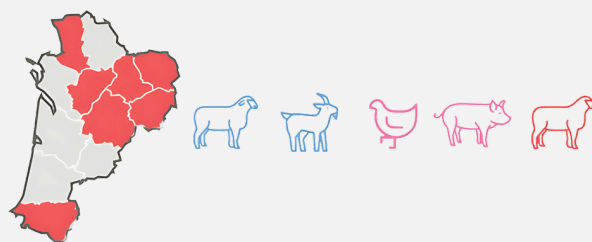


• Les territoires orientés vers l'arboriculture :

Lot-et-Garonne,
Dordogne,
Corrèze.



• **Les territoires orientés vers l'élevage**, avec d'importantes surfaces bio consacrées à la culture de l'herbe :
Corrèze,
Creuse,
Haute-Vienne,
Pyrénées-Atlantiques,
Dordogne,
Charente,
Deux-Sèvres.



Le Mois de la Bio : un mois pour découvrir l'agriculture bio sur le terrain

Grandes cultures : anticiper et contractualiser, les clés pour garantir ses débouchés

 **7,1%** des grandes cultures cultivées en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique, les surfaces en bio et en conversion ont baissé de 11,5% en 2023.

Suite à une année 2023 marquée par les aléas climatiques, des sur-stocks notamment sur les céréales principales et la baisse du marché de la bio, la collecte 2024 a été particulièrement mauvaise et hétérogène. Elle s'est caractérisée par une baisse des volumes due d'abord à une baisse des surfaces (non culture, mise en herbe, déclassement, déconversion) puis aux aléas climatiques et, dans le sud, aux attaques d'insectes : entre 20 et 60% de volumes de collecte en moins selon les territoires ont été enregistrés. Dans ce contexte, les opérateurs arrivent, pour l'heure, à couvrir leurs contrats et les acteurs de la filière continuent de préconiser de s'assurer des débouchés avant de semer, avec un engagement pluriannuel.

La réponse du Mois de la Bio :

6/11 : Construire un système bio résilient en grandes cultures bio

14/11 : Vers une initiative collective d'acquisition d'outils de nettoyage et de triage des graines mobile sur les fermes (23)

Les points essentiels de la culture de colza bio (87)

15/11 : Présentation du silo 100% bio de la CORAB (17)

18/11 : Réceptionner, trier, stocker en grandes cultures bio (40)

19/11 : Les grandes cultures face au changement climatique (47)

21/11 : S'organiser collectivement pour transformer à la ferme : la presse à huile mobile de l'association (23)

26/11 : Produire des grains et des semences pour la filière (23)

27/11 : Du blé au pain - intérêts et caractéristiques des blés population (24)



Viticulture : gagner en résilience pour faire face à la conjoncture



14,6 % des vignes en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.

En Nouvelle-Aquitaine, les surfaces viticoles bio se stabilisent autour de 34 700 hectares, mais la filière enregistre une baisse des nouveaux engagements en 2023. L'année a été marquée par une forte pression du mildiou, affectant considérablement les rendements. Le réajustement du vignoble bordelais, notamment lié aux mesures d'arrachage sanitaires, représente un enjeu crucial pour les années à venir. Malgré une consommation globale de vin en recul, les ventes de vin bio continuent de croître, particulièrement en circuits directs, à l'export et chez les cavistes. En revanche, les ventes en grande distribution poursuivent leur déclin dans un contexte d'inflation et de déconsommation. Face à un déséquilibre entre l'offre et la demande, les exploitations viticoles bio doivent composer avec une augmentation significative de leurs charges. La filière vitivinicole bio se trouve donc à un tournant, confrontée à des défis à la fois techniques et économiques.

La réponse du Mois de la Bio :

7/11 : Adaptation du matériel végétal (24) - Empreinte carbone en viticulture (33)

14/11 : Contexte économique des vins bio aujourd'hui (33) - Un système diversifié angus, vignes et cultures : présentation de la filière bio viticole Oléronnaise et de la coopérative des vignerons d'Oléron (17)

19/11 : Diversification : oliviers et agrumes (33)

21/11 : Vinifier des moelleux et liquoreux bio sans sulfites ajoutés (24)

22/11 : Diversifier sa gamme de vin (33)

28/11 : Gestion de l'herbe en viticulture (64)

Découvrez le programme
complet par filière sur :
WWW.MOISDELABIO.FR 

Légumes : adapter sa commercialisation et sa stratégie technique



16,1 % des surfaces cultivées en légumes en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.

Après trois années consécutives de baisse, les ventes de légumes bio commencent à montrer des signes de reprise. Le ralentissement observé en fin d'année 2023 se confirme au début de 2024, suggérant une légère reprise du marché. La clientèle des légumes bio s'élargit, avec des niveaux de fréquentation supérieurs à ceux de 2023. Selon l'Agence Bio, les légumes font partie des produits les plus dynamiques, notamment dans les magasins spécialisés. Cette évolution encourageante pourrait annoncer une relance progressive de la demande, portée par une consommation plus stable.

La réponse du Mois de la Bio :

4/11 : Réseau maraîchage bio creusois : s'organiser collectivement pour optimiser les achats groupés (23)

- Diversification d'une ferme en maraîchage bio (33)

5/11 : Journée technique maraîchage bio et installation avec Agrocampus64 (64)

12/11 : Stockage et conservation des légumes (64)

- Découverte de Marchand d'Appetit, une solution logistique pour les maraîchers pour diversifier leurs débouchés ? (47)

- Comprendre les données technico-économiques en maraîchage bio (79)

18/11 : Le pari de s'installer en couple en multi-activité : maraîchage diversifié, volailles et fruits en circuits courts (17)

- Pilotage de l'irrigation et de la fertilisation azotée sur tomates sous serre (64)

- Maraîchage sur sols vivants : une voie d'avenir pour la production légumière ? (86)

19/11 : Produire des semences potagères bio (64)



Fruits : en quête de nouveaux débouchés



28,7 % des fruits cultivés en Nouvelle-Aquitaine sont cultivés en agriculture biologique.



À l'image des légumes, la filière fruits a subi une baisse des ventes jusqu'en 2023, avant de laisser entrevoir une reprise en 2024. Cette dynamique reste toutefois fragilisée par les aléas climatiques, qui ont considérablement affecté les récoltes ces dernières années, en particulier pour des cultures comme la prune et la pomme. Les volumes disponibles ne suffisent pas toujours à répondre à la demande, ce qui contribue au repli du marché. Dans ce contexte, il est essentiel pour les producteurs de s'assurer des débouchés commerciaux en prenant contact avec les metteurs en marché. À noter également les besoins croissants en fruits destinés à la transformation (pommes, fruits rouges, fruits à noyau), ainsi que l'émergence de nouvelles filières comme celles des noisettes, pêches, abricots, amandes ou encore des olives.

La réponse du Mois de la Bio :

5/11 : Verger diversifié : du projet théorique à la mise en pratique (47)

- La culture d'oliviers en Limousin est-elle possible ? (87)

18/11 : Le pari de s'installer en couple en multi-activité : maraîchage diversifié, volailles et fruits en circuits courts (17)

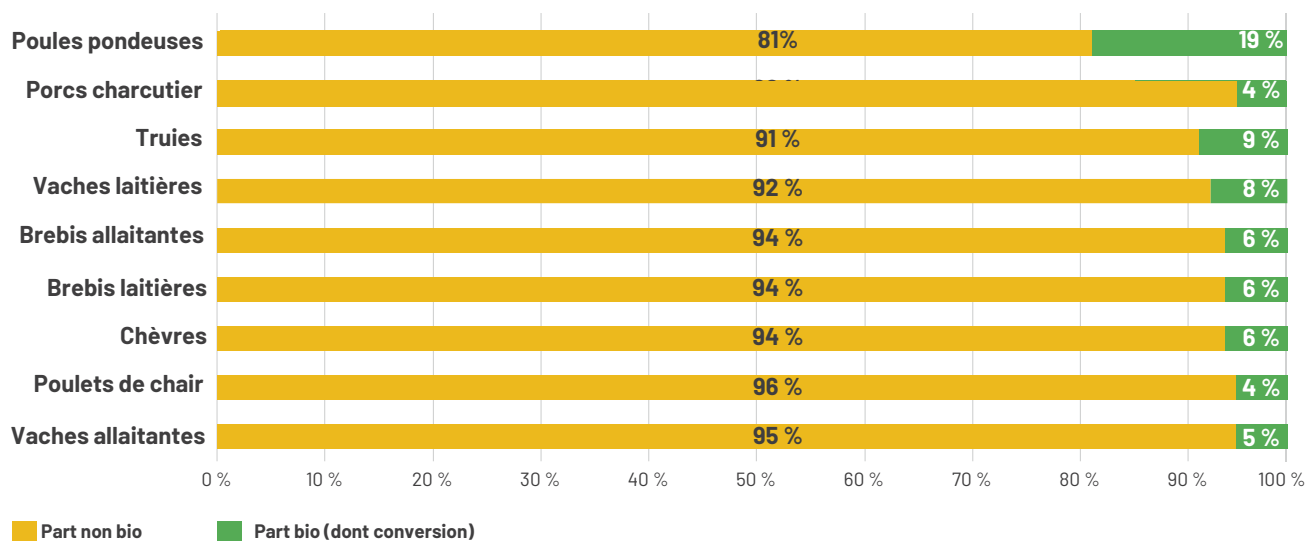
19/11 : Produire du kiwi en bio (24)

- Diversification : oliviers et agrumes (33)

26/11 : Les vergers de Biguenet : le défi sanitaire et commercial relevés après la conversion (17)

Productions animales : optimiser la gestion de l'herbe et varier ses débouchés

Part en bio par cheptel



Face à l'inflation des matières premières, les épisodes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents et la baisse de consommation, la problématique de l'autonomie alimentaire et des débouchés est au cœur des préoccupations des éleveurs. Plus que jamais, il est nécessaire de travailler la diversité des ressources fourragères et des valorisations.

La réponse du Mois de la bio :

7/11 : Produire de la viande bio et la vendre (19) – Homéopathie en élevage (87)

– Découverte de l'outil Ecolience : valorisation bio et local (86)

12/11 : Visite d'une ferme ovine autonome (86)

14/11 : Un système diversifié Angus, vignes et cultures : présentation de la filière bio viticole Oléronnaise et de la coopérative des vigneronns d'Oléron (17)

– Élever des veaux rosés et les valoriser en AB (23) – Comment s'adapter aux changements climatiques ? (79)

18/11 : Le pari de s'installer en couple en multi-activité : maraîchage diversifié, volailles et fruits en circuits courts (17)

– Transmission d'une exploitation en bio (79) – Alimentation des porcs et volailles bio (87)

21/11 : Élevage-grandes cultures, le ticket gagnant ! (17) – Prairie et élevage : l'efficacité ! (79)

– Produire de la viande bio et la vendre (87)

26/11 : Matinée technique prairies longues durées et lien au sol (64)

27/11 : Démarche de transition écologique en avicole (79)



Les webinaires

Ven. 8/11 11h-12h



DES DÉBOUCHÉS EN GRANDES CULTURES MÊME EN PÉRIODE DE CRISE, C'EST POSSIBLE

L'organisation collective au service de la structuration des marchés bio.

Avec l'intervention de la CORAB

Mer. 13/11 11h-12h



L'INTÉRÊT DU COLLECTIF DANS UNE PRODUCTION DURABLE

Installation, transition et organisation du travail.

Avec l'intervention de la FDCuma

Lun. 18/11 11h-12h30



MISE AUX NORMES DES BÂTIMENTS BOVINS : QUELS IMPACTS ET SOLUTIONS ?

Résultats de l'étude de Z. ANMARI (Ecocert) et présentation de solutions facilitant la mise aux normes.

Avec l'intervention d'Ecocert

Jeu. 21/11 10h-11h30



LABEL HAIES : UN OUTIL ÉCONOMIQUE POUR VALORISER LA GESTION DES HAIES

Présentation du label et partage d'expériences entre agriculteurs.

Avec l'intervention de Prom'haies

Jeu. 28/11 9h45-12h15



VIABILITÉ DES FERMES MARAÎCHÈRES EN CIRCUIT COURT

Les clés de la viabilité technico-économique de ma ferme en maraîchage diversifié.

Ven. 29/11 10h-12h



LES CLÉS POUR PASSER EN BIO

Cahier des charges AB, démarches et aides financières pour un projet en AB.

Infos et inscriptions :

WWW.MOISDELABIO.FR



LE MARCHÉ DE LA BIO

SITUATION ET DÉBOUCHÉS



Nouveau recul de la consommation alimentaire des ménages français

En 2023, les dépenses alimentaires des ménages français ont chuté de 4,7 % hors inflation, atteignant 180 milliards d'euros, une baisse plus marquée qu'en 2022 où elle était de 3,6 %.

Le marché du bio a quant à lui stagné et s'élève à 12,08 milliards €, soit +5 millions d'euros (+0,04 %, par rapport à 2022). Cette quasi-stabilité s'explique par une hausse des prix des produits alimentaires bio de 7,7 % et une baisse des volumes de 7 %. Pour comparaison, l'inflation globale alimentaire a été de 11,8 %.

Une inflation plus faible sur les produits bio

+11,8% VS +7,7%

produits alimentaires classiques

produits alimentaires bio

Source : INSEE, AND i

La consommation hors domicile a encore du chemin à faire

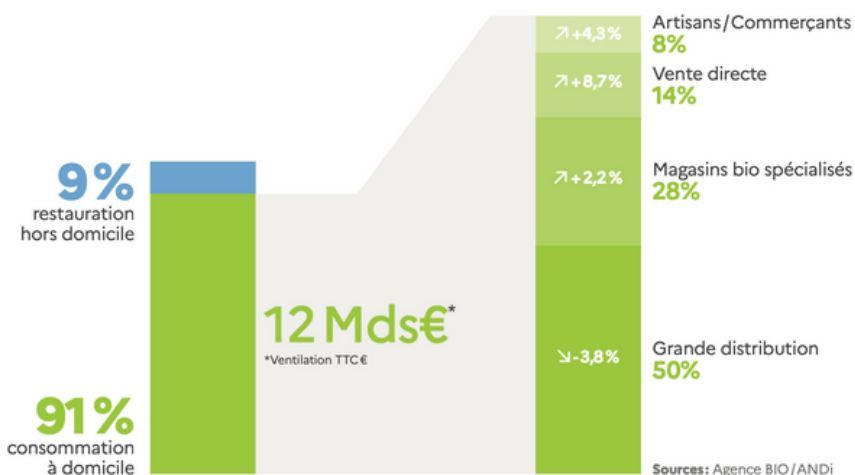
La consommation de produits bio hors domicile reste un terrain à développer. Actuellement, 91 % du marché bio est tiré par la consommation à domicile. Pourtant, le segment de la restauration hors domicile (RHD) représente un levier clé pour l'avenir du secteur. En 2023, les achats bio des restaurants ne représentent que 1 % des dépenses, soit 302 millions d'euros, marquant une hausse de 12 % par rapport à 2022. De son côté, la restauration collective (en régie ou sous contrat) affiche un chiffre d'affaires de 484 millions d'euros, en progression de 18% sur un an. Toutefois, les produits bio ne représentent encore que 6 % des achats en restauration collective, un chiffre qui reste stable. Les consommateurs souhaitent pourtant voir plus de bio dans leurs assiettes, que ce soit au restaurant ou à la cantine, selon le dernier baromètre de l'Agence BIO. Développer ces débouchés est essentiel pour soutenir les producteurs et assurer le renouvellement des générations dans l'agriculture biologique, préparant ainsi l'avenir de notre alimentation.

Source : Agence BIO.

Les produits bio ne représentent que 6% des achats en restauration collective

Source : Agence Bio

Poids des circuits de distribution en 2023 Évolution vs 2022



Les ventes de produits bio ont reculé en GMS, mais ont progressé dans les autres circuits

En 2023, le secteur de la distribution des produits bio a affiché des tendances contrastées :

- **Grande distribution** : seul circuit de vente dont le chiffre d'affaires est en baisse, -3,8 % (soit une perte de 240 millions d'euros), principalement due à la réduction du nombre de références bio.
- **Magasins bio spécialisés** : fin 2023, le nombre de magasins continue de baisser (-7%) et se retrouve identique à celui de 2017, mais leur chiffre d'affaires progresse de 2,2 % (+70 millions d'euros).
- **Artisans-commerçants** : enregistrent un regain de dynamisme, ajoutant 41 millions d'euros à leur chiffre d'affaires (+4,3 %).
- **Vente directe** : circuit le plus dynamique, avec une augmentation de 5 % des points de vente (totalisant 26 800 fermes bio, soit 43 % des fermes bio). La vente directe a vu son chiffre d'affaires croître de 8,7 % (+134 millions d'euros), non pas en raison de l'inflation, mais grâce à une hausse des volumes vendus. En outre, 60 % des nouveaux installés dans le bio optent directement pour la vente directe.

Notons que le début de l'année 2024 a été marqué par la reprise des ventes des magasins bio (alimentaires et non-alimentaires) en enregistrant une progression de 7,2 % au cours des 4 premiers mois rapport à la même période de 2023 (source Bio Linéaires).

Programme Ambition Bio 2027 : Cap sur 18 % de la SAU en bio d'ici 2027

Annoncé lors du Salon International de l'Agriculture et officiellement lancé le 25 avril 2024, le Programme Ambition Bio 2027 réaffirme l'engagement de la France en faveur de l'agriculture biologique, avec pour objectif ambitieux d'atteindre 18 % de la Surface Agricole Utile (SAU) en bio d'ici 2027.

Structuré autour de trois axes principaux – stimulation de la demande, consolidation des filières, et accompagnement des agriculteurs face aux défis sociaux et environnementaux – ce programme se décline en 27 actions concrètes. Parmi elles, une campagne nationale de promotion de la bio, le déploiement de fonds d'aides publics pour soutenir l'installation et l'investissement, ainsi que la mobilisation de la recherche pour accroître les performances agronomiques et l'innovation dans les filières biologiques.

Le suivi de l'efficacité de ce programme sera assuré par un tableau de bord d'indicateurs annuels, mesurant entre autres l'évolution des cheptels bio, la valeur du marché, et la part de la bio dans la consommation, tant à domicile qu'en restauration. Par ailleurs, le Code rural fixe un objectif encore plus ambitieux à long terme : 21 % de la SAU en bio d'ici 2030, actuellement en examen par le Sénat dans le cadre de la Loi d'orientation agricole. En réponse aux défis actuels, l'enveloppe d'aides pour les agriculteurs en difficulté a été augmentée à 105 millions d'euros, contre 90 millions prévus initialement, soulignant l'engagement croissant des pouvoirs publics pour soutenir cette transition.

Informier et éduquer les citoyens aux bienfaits de l'AB avec la campagne #BioRéflexe de l'Agence Bio

Alors que l'objectif de 18% des surfaces en agriculture biologique est fixé à horizon 2027 et que la consommation par les Français n'atteint que 6%, l'Agence BIO a déployé la 3ème vague de sa campagne #BIORÉFLEXE sur le premier semestre 2024 : dans les couloirs du métro, dans les gares, en radio, en digital.



Notre Région s'empare de la campagne nationale : "En Nouvelle-Aquitaine, ayons le #Bio Réflexe !"

Portée par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Europe (fonds FEADER) et réalisée par l'agence MédiaPilote, cette campagne met en avant les producteurs et productrices bio du territoire ainsi que leurs productions avec un objectif : la valorisation d'une production biologique locale et gourmande, en rappelant les qualités et les avantages des produits bio pour l'environnement, la biodiversité et la santé.

Du 12 juin au 23 septembre, la filière bio de Nouvelle-Aquitaine est à l'honneur sur différents médias régionaux : spot TV et radio, campagne sur les réseaux sociaux & jeu concours, campagne d'affichage dans les gares... Ce plan média ambitieux, conçu en partenariat avec l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine est piloté par l'agence Métis.

En parallèle, un vélo tour réalisé par le vélo reporter, Jérôme Zindy, fait étape chez les acteurs & actrices de la bio régionale (cantine scolaire, producteur, transformateur, éleveur...) durant l'été et des actions de valorisation des produits bio régionaux sont mises en place dans la grande distribution et les réseaux de magasins bio de Nouvelle-Aquitaine, sous forme de dégustations, d'animations en magasins et d'identification en rayon des produits bio locaux.

Légère diminution de la production bio en 2023

Une stagnation du nombre de fermes bio

Avec + 1 % entre 2022 et 2023, le nombre de producteurs engagés en agriculture biologique progresse légèrement. Cependant, après plusieurs années de fort développement, le rythme est nettement inférieur, avec un fort ralentissement des conversions. En 2023, la Nouvelle-Aquitaine a enregistré **638 nouveaux producteurs bio**. Un chiffre à mettre en regard des **544 arrêts d'engagement** (vs 596 en 2022). Parmi ces arrêts, un tiers relève de départs à la retraite ou cession, et un tiers d'un arrêt de la certification bio. Les autres raisons sont des changements administratifs ou de structure. Parmi l'ensemble des installations agricoles en Nouvelle-Aquitaine, **un tiers des porteurs de projet choisissent le mode de production biologique**. Bien que la crise ait affecté l'ensemble du secteur agricole, la bio a démontré une meilleure résilience face aux turbulences économiques, offrant des perspectives encourageantes pour 2024.



9 057 fermes bio



353 834 hectares en agriculture bio
(certifiés ou en conversion)
soit 9,2 % de la SAU



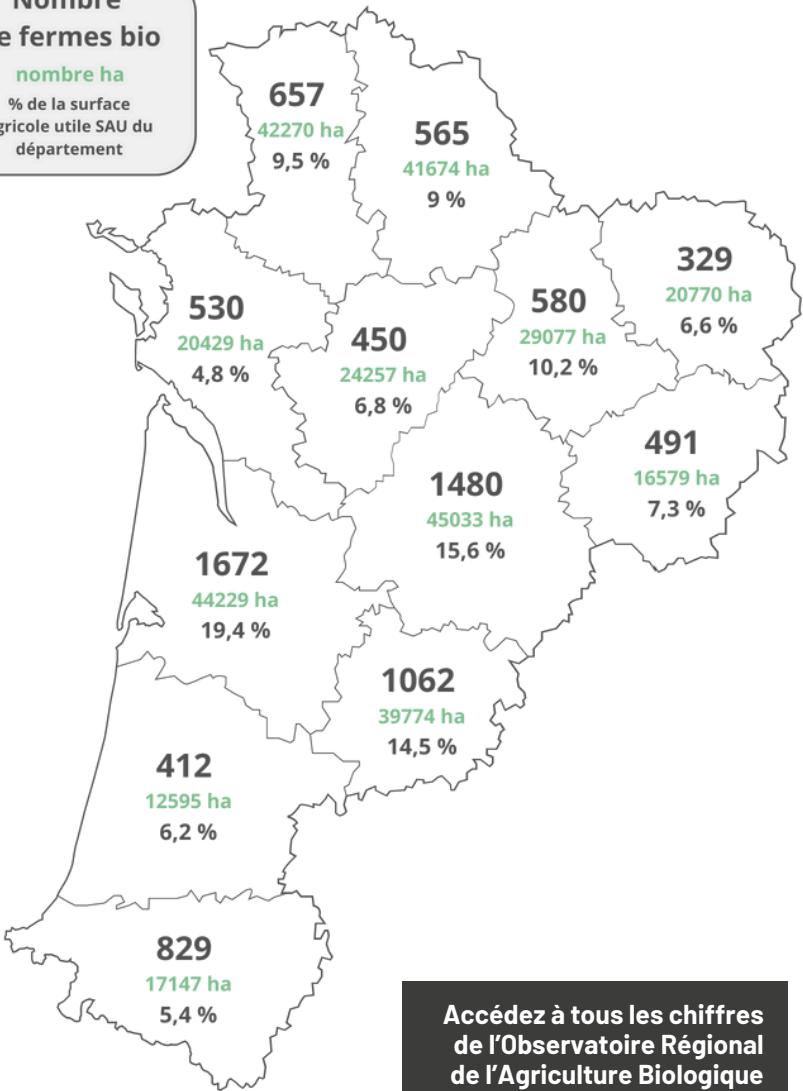
La Nouvelle-Aquitaine reste au **2ème rang français** en nombre de fermes et en surfaces bio

Une légère baisse des surfaces bio

En 2023, les surfaces certifiées bio ont progressé de 3,4 %, atteignant 311 451 hectares, bien que ce rythme soit plus modéré par rapport aux 8 % de croissance observés en 2022. En incluant les surfaces en conversion, la Nouvelle-Aquitaine compte désormais 353 834 hectares dédiés à l'agriculture biologique, ce qui représente une baisse de 4 % par rapport à l'année précédente. Le recul des surfaces concerne principalement les cultures fourragères et les grandes cultures.

Malgré ces défis, la Nouvelle-Aquitaine reste la deuxième région bio de France. Les terres en première année de conversion (les C1) représentent 16550 hectares, en baisse de 15 % par rapport à 2022. Ces surfaces avaient baissé de 48 % entre 2021 et 2022. La part des premières années de conversion dans le total des terres est égale à 5 %.

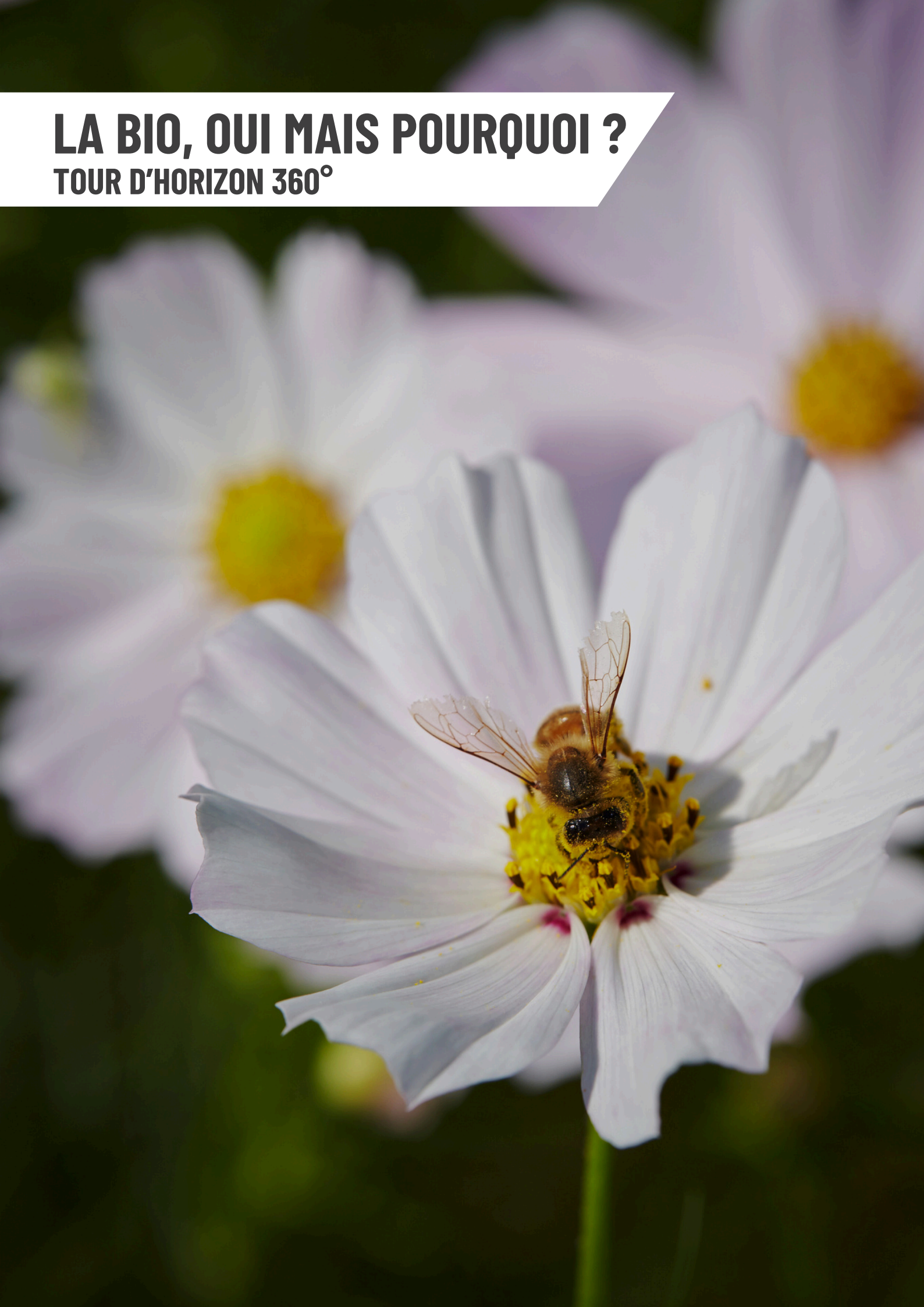
Nombre de fermes bio
nombre ha
% de la surface agricole utile SAU du département



Accédez à tous les chiffres de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique

LA BIO, OUI MAIS POURQUOI ?

TOUR D'HORIZON 360°



Produire bio... ça veut dire quoi ?

Des principes agronomiques privilégiant la prévention et l'autonomie

L'agriculture biologique (AB) se définit comme un système global de gestion agricole et de production alimentaire basé sur la préservation des équilibres naturels, de la biodiversité, de la santé humaine et du bien-être animal. Les principes : non usage de produits chimiques de synthèse et d'OGM, limitation des intrants, mise en place des rotations longues et diversifiées, cultures de légumineuses ou d'engrais verts, incorporation de matières organiques dans le sol, désherbage mécanique, choix d'espèces et de variétés appropriés... Pour les productions animales : alimentation adaptée, parcours extérieurs, méthodes naturelles pour soigner les animaux...



Des garanties pour le consommateur

Le mode de production et de transformation biologique fait partie en France des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). Ces labels officiels assurent des conditions de production strictes validées par l'État et des contrôles réguliers réalisés par des organismes indépendants agréés. L'agriculture biologique est le seul signe officiel qui allie pratiques environnementales optimales et préservation des ressources naturelles.

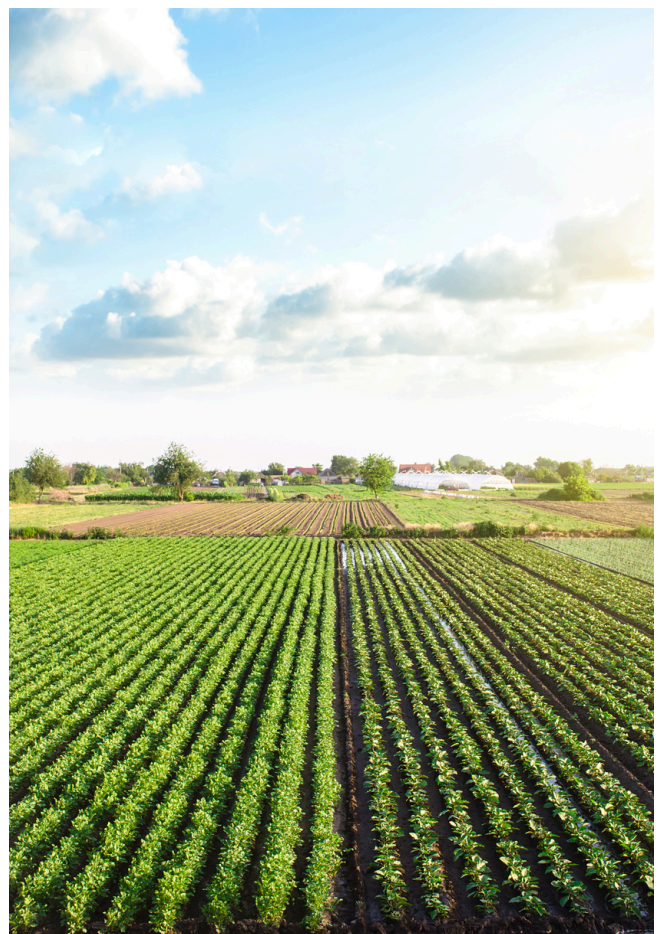


Au-delà du label ...

Les pratiques des producteurs bio ne se résument pas aux normes définies par le cahier des charges européen. Assurer des projets agricoles cohérents et viables nécessite de développer de nouvelles techniques de production, de nouveaux équipements, de sélectionner des variétés et des races adaptées, de tester d'autres organisations du travail, etc. Loin des clichés d'une filière passéiste, l'agriculture biologique est un mode de production résolument novateur !

Un développement de filières innovant

Les producteurs bio ont mis en place de nouvelles formes d'organisation capables de fédérer une grande diversité de systèmes de production en organisant des complémentarités entre fermes et entre circuits. Certaines organisations de producteurs ont construit des outils de commercialisation efficaces pour approvisionner des enseignes spécialisées et généralistes à l'échelle du territoire français. Elles ont contribué à asseoir la visibilité de la bio quel que soit le circuit de distribution. En parallèle, des structures avec une forte identité régionale offrent à leurs adhérents une diversité de débouchés au niveau de leur territoire, participant ainsi à la dynamique de relocalisation souhaitée par les consommateurs.



Pourquoi soutenir l'AB ?

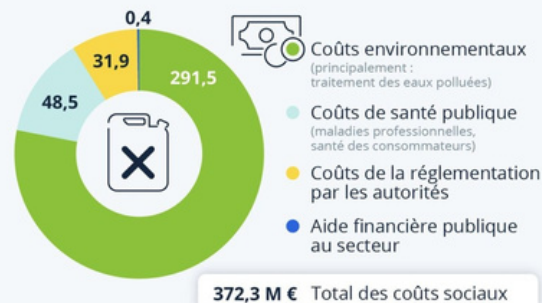
- Elle repose sur le respect des cycles naturels, et **interdit le recours aux pesticides chimiques de synthèse**

Ce choix contribue à préserver la qualité de l'environnement en limitant la contamination des sols et des eaux, ce qui est essentiel pour éviter les coûts élevés liés à la dépollution et aux impacts sur la santé publique.

- Elle génère **30% d'emploi** en plus
- Elle intéresse près de **la moitié des porteurs de projets**, alors que le renouvellement des générations est un enjeu majeur (la moitié des agriculteurs seront partis à la retraite d'ici 10 ans)

Quels sont les "coûts cachés" des pesticides ?

Estimation des coûts sociaux attribués à l'utilisation des pesticides en France, en millions d'euros par an



Les montants indiqués correspondent à la fourchette basse de l'estimation.
Source : "The social costs of pesticide use in France", Alliot et al. dans Frontiers (2022)



statista

- **Ses impacts sont prouvés** comme le montre le dernier rapport de l'ITAB paru en juin 2024 :



BIODIVERSITÉ

+32% de biodiversité (23% en nb d'espèces)

Meilleure pollinisation Meilleure régulation des ravageurs



CLIMAT

-50% d'émission de GES (ferme / grandes cultures)

Stocks de carbone supérieurs dans les parcelles bio



SOLS

+35% de teneur en carbone organique

Meilleure disponibilité en eau

Préservation de la fertilité des sols



SANTÉ

Moindre contribution à l'antibiorésistance

-40% de risque de surpoids et -50% d'obésité

Meilleure teneur en vitamines, anti-oxydants, Omega 3, minéraux

Source infographie : FNAB

Coordination des infos :

Anne-Sophie Fernandez

06 23 38 59 38

as.fernandez@bionouvelleaquitaine.com



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

INTERBIO
Nouvelle-Aquitaine



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire